

Déclaration du SNABF Solidaires lors de la CP du 7 mars 2008

Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines

Lors de la CP du 22 février dernier, vous avez apporté un certain nombre de précisions quant aux conséquences de la dénonciation par la Banque du Quasi-Statut des OSD.

Ces diverses informations ont été accompagnées du calendrier d'application de vos décisions.

Nous n'entendons pas ce jour préjuger de l'issue des discussions qui doivent s'engager prochainement. Mais nous tenons d'ores et déjà à réaffirmer que le calendrier envisagé par la Banque est inacceptable en l'état car techniquement irréaliste au regard de l'étendu des transferts de charges induits par la décision de la Banque de mettre fin à toute forme de cogestion des activités socio culturelles.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur la complexité et la lourdeur que représente : « la gestion administrative des OSD, la production de la paye et plus généralement la gestion des relations entre les employeurs et leurs salariés », dont vous avez fixé la date de transfert au 1er septembre 2008.

C'est pourquoi nous vous demandons de reporter toutes les échéances.

Nous vous demandons également d'engager, dès la prochaine commission du personnel, les discussions sur les mesures de départ volontaires des OSD qui devront être mises en œuvre suite à votre décision de dénonciation du Quasi-Statut ainsi que de nous préciser les modalités exactes d'ajustage dans le temps de la subvention annuelle de salaires.

Nous attendons de votre part une réponse constructive et rapide prenant en compte nos demandes.